



Canne à sucre – Octobre 2016

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Joseph ANTOIR.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en octobre, la pluviométrie est inférieure aux moyennes décennales dans le Sud et l'Ouest contrairement au Nord et l'Est.

Ver blanc (*Hoplochelus marginalis*) : attention à bien veiller à la lutte obligatoire contre le ver blanc sur les parcelles en replantation.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : un plus grand nombre de parcelles attaquées : la levée et le tallage des souches est propice aux attaques de borer de souche. Rester vigilant.

Adventices : forte pression des adventices qui s'accroît en milieu de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit leur progression.

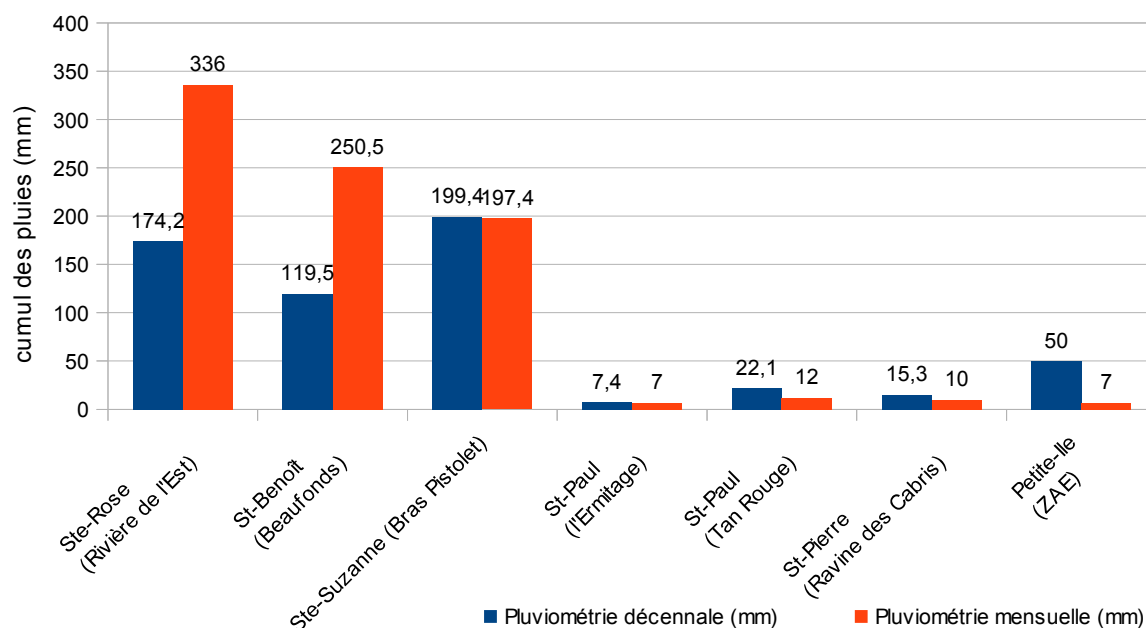
Météorologie

Relevés d'octobre 2016 comparés aux moyennes décennales du mois d'octobre.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	21,9	22,6	18,5	22,5	17,2	20,9	22,7
Températures moyennes mensuelles (°C)	21,7	22,5	18,6	22,9	17,5	20,8	22,6
Pluviométrie décennale (mm)	174,2	119,5	199,4	7,4	22,1	15,3	50
Pluviométrie mensuelle (mm)	336	250,5	197,4	7	12	10	7

Les températures du mois d'octobre 2016 ont été plus fraîches que les moyennes décennales dans l'Est et le Sud avec une baisse de 0,15 °C en moyenne sur les stations de l'Est. Le Nord et l'Ouest enregistre des températures plus chaudes que les moyennes décennales.

Les pluviométries ont été inférieures aux moyennes décennales dans le Sud et l'Ouest. C'est le Sud qui enregistre la plus forte baisse avec en moyenne 74 % de déficit, suivi de l'Ouest avec 34 % en moyenne. Dans l'Est les précipitations ont été plus forte que les moyennes décennales de 100 % en moyenne.



Comparaison des pluviométries décennales avec le cumul mensuel d'octobre 2016

Phénologie

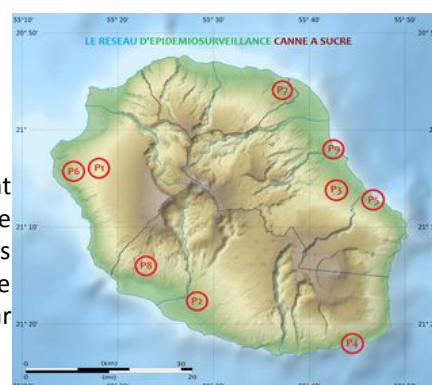
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'octobre 2016.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Récolte
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2016	Tallage
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2016	Tallage
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2016	Tallage
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2016	Tallage
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2016	Début tallage
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2016	Tallage
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2016	Levée
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2015	Maturation

Etat phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois d'octobre 2016.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P9 : 0 % de « cœurs morts » P4, P5 : 3 % « cœurs morts » P3, P8 : 4 % de « cœurs morts » P6 : 5 % de « cœurs morts » P7 : 7 % de « cœurs morts »	20 %	Risque moyen : Le stade phénologique des cannes de début de campagne est propice aux attaques. Restez vigilant.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % de tiges attaquées P9 : 30 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : pour les parcelles en maturations ou en cours de récoltes (P1 et P9), le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2, P7 : 5 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque moyen : les stades phénologiques en début de tallage sont propices aux attaques de noctuelles.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % des tiges attaquées P9 : 5 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque faible : les parcelles récoltées sont indemnes de cochenilles. Une faible proportion subsiste sur la P9 non récoltée. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : La P9, avec des cannes en cours de maturation (gorgées de sucre), est toujours attractive pour les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P5, P9 : 0 % de feuilles attaquées P8 : 10 % de feuilles attaquées P2, P4, P6, P7 : 20 % de feuilles attaquées P3 : 25 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose continue de progresser par rapport au mois dernier. Il fait son apparition sur les parcelles P7 et P8. Attention, il faut toujours rester vigilant sur les autres parcelles déjà récoltées telles que la P1 et P2 qui ne sont pas encore sujettes aux attaques des borers roses. Ces parcelles peuvent subir des attaques dans les prochains mois qui suivent la levée. (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/01/Fiche-phytosanitaire-borer-rose.pdf>).



Souche de canne attaquée par le borer rose, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)

- Les borers ponctuéés sont toujours présents sur les cannes de la P9 du réseau (non récoltée). **Il est conseillé de récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf>).

- La noctuelle apparaît de manière légère sur la P7 et reste toujours faiblement présente sur la P2.

- Les cochenilles sont encore faiblement présentes sur la P9 non récoltée.

- Toujours pas de constatation d'attaques de rats sur les parcelles. Mais rester toujours vigilants : en cas de présence d'attaques importantes, récolter ces parcelles en priorité.

- Les thrips sont toujours présents sur les parcelles P2, P3, P4, P6 et P7. On note leur apparition sur la P8.

Enherbement des parcelles de canne au mois d'octobre 2016

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	0%	80%	30%	30%	5%	20%	30%	25%	0%
Mois après coupe	0	3	3	3	3	2	3	1	11
Dernière intervention	-	Juillet	-	-	Juillet	-	Septembre	Octobre	Mars
Type d'intervention	-	Chimique	-	-	Chimique	-	Mécanique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Nul	Élevé	Élevé	Élevé	Faible	Moyen	Élevé	Moyen	Nul

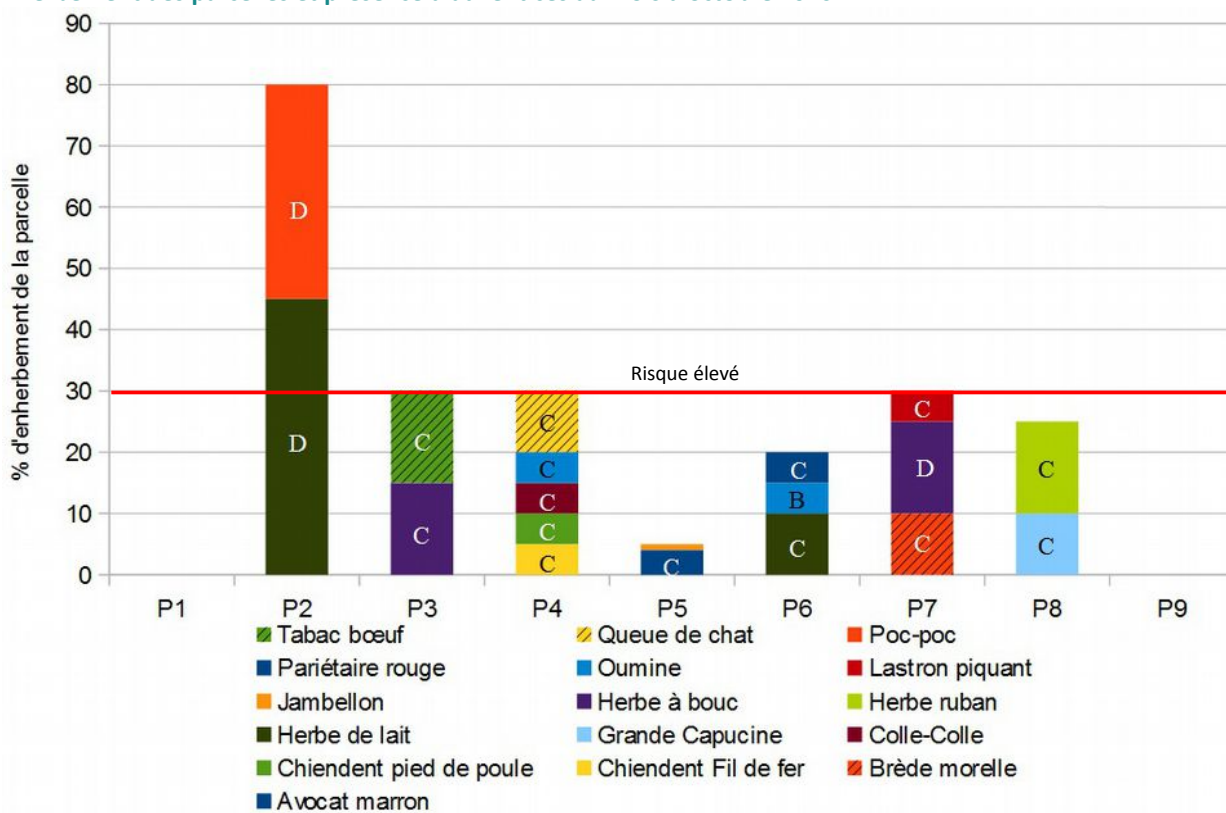
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois d'octobre 2016.



Rappel : L'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques croissants, allant de A (plantule) à E (grenaison).

L'observation des mauvaises herbes recouvrant la parcelle conduit à une estimation du recouvrement du sol en pourcentage.

Les taux d'enherbement ont fortement augmenté et de manière rapide sur les parcelles qui n'ont subi aucune intervention. Le paillage réparti sur 100 % ou sur 50 % à 60 % des surfaces permet de ralentir la pression des adventices 2 à 3 mois après la coupe. Le seuil de risque de 30 % a été dépassé sur les 4 parcelles P2, P3, P4 et P7. Comme le mois dernier, il n'y a toujours pas d'enherbement sur la parcelle P9 non récoltée.



Queue de Chat sur la P4, *Setaria pumila* (J. Antoir, CA)

La parcelle P4 possède la plus grande diversité d'adventices avec 5 espèces représentées. Mise à part la P6, toutes les parcelles du réseau présentent des adventices arrivées au minimum à un stade de plante adulte (C) ou plus.

Conseils et mesures alternatives :

Une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'acquiescer le réflexe d'agir avant d'arriver aux stades D ou E car cela augmente le stock semencier dans le sol et aggrave le risque sur les campagnes suivantes.

Rappel: lutte contre le Vers blanc (*Hoplochelus marginalis*) lors des replantations



Le Vers blanc (*Hoplochelus marginalis*) (J. Antoir, CA)

Le dispositif de lutte est basé sur l'utilisation d'un agent de contrôle biologique vivant, le *Beauveria* contenu sous l'appellation commerciale BETEL[®]. Les spores de ce champignon contaminent l'insecte. Celles-ci germent et traversent la peau de l'insecte pour aboutir à sa mort laissant un cadavre momifié, qui produira de nouvelles spores infectieuses, pouvant engendrer une épidémie détruisant 80% de la population au bout de 2 à 3 ans.

Lors des replantations, l'application du BETEL est obligatoire à la dose de 50 kg/ha en traitement du sol avec incorporation immédiate. Répartir le produit de manière homogène au niveau de la bouture et aux abords du sillon ouvert, puis recouvrir immédiatement pour préserver son efficacité. Attention, une exposition trop longue au soleil et un contact

avec de la chaux ou de l'écume chaude peuvent tuer le champignon actif *Beauveria*.

D'après les résultats des 24 parcelles échantillonnées par la FDGDON, il semble que les populations ont encore diminuées en 2016 (aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité). Le taux de mycose relevé en 2016 est cependant très faible : environ 10%, contre 43 % en 2015.



Ver blanc contaminé par le *Beauveria* (J. Antoir, CA)

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion

Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto